

VIE DE L'ASSOCIATION

CRÉATION D'UNE SECTION DES « PETITES ET MOYENNES BIBLIOTHÈQUES A RÔLE ÉDUCATIF ».

Préparée depuis plusieurs mois par diverses réunions et des contacts avec le Bureau de l'A.B.F., une nouvelle section a été officiellement fondée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association. Le jeudi 5 mars à 18 h. 30 un appel ayant été lancé à tous ceux que pouvait intéresser l'activité d'une telle section, un exposé fut fait par M. Jean HASENFORDER, pour expliquer les intentions de ses promoteurs. Une discussion s'engagea ensuite sur les problèmes posés par l'organisation de cette section au sein de l'A.B.F. qui se sépare, par son objet à la fois plus précis et plus limité, des buts de la section de la lecture publique. Bien que ne paraissant pas entièrement satisfaisant à tous, le titre fut finalement adopté de « section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif. » L'essentiel en tout cas réside dans la volonté de quelques personnes, soutenues par le Bureau de l'A.B.F., de confronter les expériences, de discuter les problèmes posés aux bibliothécaires d'entreprises comme aux bibliothécaires de centres sociaux, aux bibliothécaires de malades comme aux bibliothécaires de lycées. On trouvera ci-dessous l'exposé de principes par lequel la nouvelle section affirme ses buts et ses intentions.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

La plupart des membres de cette section travaillent dans des bibliothèques qui ont un *rôle éducatif* important : Bibliothèques municipales, bibliothèques d'entreprises, de lycées, de malades, bibliothèques pour enfants, etc. Ces bibliothèques de petite et moyenne dimension constituent une catégorie particulière de bibliothèques avec des problèmes spéciaux. On s'y préoccupe davantage par exemple de la diffusion des connaissances que de la conservation des documents. *L'étude et la mise au point des techniques plus particulièrement utiles dans ces bibliothèques sont des tâches auxquelles nous voulons contribuer.*

Travaillant généralement dans des milieux où les techniques bibliothéconomiques sont souvent ignorées ou méconnues, nous rencontrons des difficultés particulières et nous éprouvons le besoin d'une *entraide mutuelle très étroite*. Ensemble nous désirons faire connaître *l'importance de notre profession* et contribuer à assurer aux bibliothécaires qualifiés des situations satisfaisantes.

Les bibliothèques ont, de nos jours, un rôle considérable à jouer. Elles doivent figurer parmi les principales institutions destinées à assurer *l'éducation permanente et le plein emploi des loisirs*, elles doivent donc être des centres vivants proches de la vie des usagers. *Le bibliothécaire doit être un animateur.*

Si la bibliothèque doit accorder une attention majeure aux livres, elle ne peut, à l'heure actuelle, se désintéresser des autres catégories de documents

en voie de développement (disques...). *La bibliothèque diffuse la culture par la communication du document.*

La culture diffusée par la bibliothèque est proposée et non imposée. Le bibliothécaire respecte la liberté de l'usager et lui permet de s'exercer. *La bibliothèque est une institution qui maintient la liberté de la culture.*

Nous croyons en la nécessité d'une vaste action en vue de contribuer à l'essor de la lecture. Dans cette perspective, *la bibliothèque publique doit être considérée comme l'institution privilégiée.*

Nous nous proposons donc de contribuer à une diffusion accrue de la culture. L'effort entrepris est orienté en vue de diffuser une culture vivante, c'est-à-dire *une culture proche des préoccupations quotidiennes des usagers, une culture les aidant à se situer dans le monde d'aujourd'hui, à mieux comprendre les aspirations et les problèmes de notre temps.*
